



## DÉCLARATION LIMINAIRE AU CDEN de 10h DU 17 NOVEMBRE 2020

Étant donnée la situation sanitaire que nous vivons, la tenue de cette instance en distanciel est une sage décision. Cependant, nous ne comprenons pas la réduction à une heure de cette réunion ainsi que la quasi suppression de l'ordre du jour. Le contexte de pandémie mérite qu'on prenne le temps de la discussion sur les conditions sanitaires dans lesquelles les agent·e·s travaillent et les élèves étudient. Le contexte ne doit pas être un frein à la démocratie.

Lors de leur construction, les collèges de notre département n'étaient pas prévus pour accueillir des classes de 30 élèves. C'est pourtant désormais la norme dans la plupart des établissements.

Les syndicats de la FSU ont fait des propositions au ministre de l'Éducation Nationale dès le mois de juin afin que la rentrée de septembre puisse se faire en toute sécurité sanitaire pour les personnels et les élèves. Le ministre Blanquer est resté sourd et la rentrée de septembre s'est faite avec un protocole sanitaire très allégé par rapport à celui du mois d'avril puisque la seule mesure prise était le port du masque.

L'épidémie a progressé, le nombre de cas de personnes atteintes par le Covid a augmenté fortement dans la population.

Le Président de la République s'est à nouveau exprimé fin octobre, suivi par le ministre de l'Éducation Nationale, pour annoncer des mesures d'allègement d'effectifs dans les lycées à partir du 2 novembre. C'est ce que demandait la FSU depuis 6 mois pour tous les établissements scolaires !

Rien n'a été prévu pour les collèges et les écoles primaires ! Les élèves et leurs enseignants restent à 30 par classe sans qu'aucune distanciation ne soit possible dans un grand nombre de salles de classe.

Des mesures renforcées d'aération, de nettoyage et de désinfection des locaux ont été préconisées. Nous sommes inquiet·e·s de l'état d'épuisement des agents départementaux en charge de ces missions. D'autant plus que les équipes ne sont pas au complet dans un nombre important de collèges. En plus des arrêts maladie, des personnels partis en retraite n'ont pas été remplacés.

Les équipements de protection individuels, gants et masques FFP2, indispensables à la sécurité des agents pour la manipulation des produits de désinfection ne leur sont pas fournis. Les agent.e.s ne sont pas formé.e.s à l'utilisation des produits irritants et dangereux.

Certes, l'annonce du recrutement de 40 agent·e·s et l'éventuelle création d'une « brigade » de remplacement sont bienvenues mais on peut légitimement douter que cela suffise à remplacer les agent·e·s absent·e·s et à compenser la surcharge de travail dans les 34 collèges du département. De plus, il s'agit de contractuel·le·s, ce dont on ne peut se réjouir.